

CONSULTATION NATIONALE (N° 2022 G 12)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G) se propose de lancer une Consultation Nationale pour :

LES ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT POUR DIVERS GAZODUCS.

Les Bureaux d'Etudes et les experts agréés en environnement, désirant participer à cette consultation peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE
1005 EL OMRANE**

Sous peine de nullité les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions de consultation et accompagnées des pièces suivantes en original ou en copies conformes :

- Une copie de l'agrément.
- Un certificat d'affiliation à la CNSS.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier de la consultation.

Ne peuvent participer à cette consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges d'une façon régulière

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de 90 jours, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres technico-financière doivent parvenir à la STEG sous double enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la Direction Centrale de la Production et du Transport du Gaz à l'adresse suivante :

**Le Directeur Principal Chargé de la Direction Centrale
de la Production et du Transport du Gaz
19, Rue BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE**

CONSULTATION NATIONALE N° 2022/G/12 : « LES ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT POUR DIVERS GAZODUCS »

L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la S.T.E.G, le numéro de la consultation : **2022/G/12**, son libellé : « **Etudes d'Impact sur l'Environnement pour Plusieurs Gazoducs** » et la mention " Ne pas ouvrir " .

Le dernier délai de réception des offres technico-financières est fixé au **Jeudi 12/05/2022 à 9h30**.
Le cachet du bureau d'ordre de la DCPTG faisant foi.

Toutes les offres reçues après cette date et heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.